

# INITIATION À L'ACTUARIAT D'ASSURANCE NON-VIE

2 jours

Fiche d'inscription  
sur [www.caritat.fr](http://www.caritat.fr)

Assurances dommages



## À qui s'adresse cette formation ?

Aux professionnels de tous secteurs des sociétés d'assurance et de réassurance, des institutions de prévoyance et des mutuelles, des banques, de l'audit et du conseil.

## Pour obtenir quoi ?

Renforcer ses compétences dans la connaissance technique de l'assurance non-vie : vision du marché de l'assurance dommages en France, connaissances élémentaires des aspects techniques et actuariels (primes, provisions, réassurance, etc.).

## Comment ?

Les apports théoriques sont complétés, pendant le stage, par des cas pratiques simples et pédagogiques, effectués à l'aide d'une calculatrice.

## Quels sont les pré-requis ?

Être à l'aise avec les chiffres, avoir des notions de statistique.

Contact :  
01 44 51 04 04

## Qui anime cette formation ?

Murielle MELOT, membre qualifié de l'Institut des Actuaires. Actuellement responsable du pilotage stratégique d'un grand groupe de retraite et prévoyance, Murielle a plus de 15 années d'expérience dans des fonctions techniques en assurance.



## Qu'allez-vous apprendre ?

### Généralités

- Définitions
- Rôle de l'assurance
- Quelques chiffres
- Les enjeux actuels et futurs

### Comprendre le contrat et les éléments techniques de l'activité d'assurance dommages

- Principes fondamentaux
- Les éléments comptables : bilan, compte de résultat
- Les rapports à produire : gestion, contrôle interne, solvabilité, politique des placements
- Les états réglementaires transmis à l'ACAM
- Étude d'un cas pratique

### Calculs de primes et de provisions de primes

- Notion de prime pure
- Rappel de calculs de probabilités
- Les méthodes de tarification
- Les provisions adossées aux primes
- Cas pratiques

### Les provisions techniques

- Panorama des provisions
- Provisions de sinistres : définition
- Méthodes de calcul : Chain Ladder et autres méthodes
- Cas pratiques
- Autres provisions : PRC, PPE
- Solvabilité 2

### Incapacité / Invalidité

- Spécificités de ces risques
- Provisions mathématiques des rentes
- Cas pratique

### Comment maîtriser les risques

- Probabilité de ruine
- Réassurance : différents types de traités, principes de fonctionnement

! Chaque participant se munira d'une calculatrice pour les travaux pratiques.

## La formation en pratique...

### Quand et où ?

8 et 9 novembre 2010

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30  
Hôtel Saint Petersburg Paris 9°

### Combien ça coûte ?

1 950 € HT + TVA 19,60%, soit 2 332,20 € TTC.  
Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les deux déjeuners et les pauses café.

### Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :  
Elysées West Hôtel - 01 47 75 92 90 - [www.ewh.com](http://www.ewh.com).  
Demandez le tarif Caritat.

## Qu'en disent les stagiaires ?

« Très enrichissant. Aperçu de beaucoup de points intéressants de l'actuariat avec une vue générale sur l'aspect comptable qui montre l'intérêt de notre métier. »

*Guillaume G., GCE ASSURANCES*

« Une très bonne formation s'appuyant sur une documentation complète. Le suivi des stagiaires pendant les TD est très agréable. »

*Chérif S., GENERALI*

« Bonne alternance de théorie/exercice »

*Emeline B., MARSH*